

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

53^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} novembre 2017

Procès-verbal de la 53^e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le mercredi 1^{er} novembre 2017, de 18 h 30 à 21 h 25, à l'école Le Sommet, 701 rue Ryan, Moncton.

PRÉSENCES

Conseil d'éducation

Madame France Bourque
Monsieur Michel Collette
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Éric Demers
Monsieur Paul Demers, président
Madame Renée Gaudet
Monsieur Roger Martin
Monsieur Willy Wilondja

District scolaire francophone Sud

Madame Ghislaine Arsenault, coordonnatrice des relations stratégiques
Madame Monique Boudreau, directrice générale et secrétaire du CED
Madame Sylvie Dallaire, directrice des ressources humaines
Monsieur David Després, directeur des services administratifs et financiers
Madame Nathalie Kerry, directrice exécutive de l'apprentissage
Madame Marie-Josée Lagacé, directrice des services de soutien à l'apprentissage
Madame Isabelle Savoie, directrice exécutive de l'apprentissage
Madame Annick Thomas, adjointe à la direction générale

ABSENCES

Monsieur Réal Allain
Monsieur Michel Côté
Monsieur Marc LeBlanc, vice-président
Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

53^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} novembre 2017

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 18 h 32 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES

Les conseillers Réal Allain, Michel Côté et Marc LeBlanc ont motivé leur absence. Les membres se réfèrent à l'ordre du jour qui figure au cahier de la réunion.

2017-11-01 – CED – DSFS – 534

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été présenté. (Gilles Cormier, Eric Demers)

Unanimité

1. Ouverture de la séance
 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
 3. Déclaration de conflits d'intérêts
 4. Considération et adoption du procès-verbal (4 octobre)
 5. Questions découlant du procès-verbal (4 octobre)
 6. Agenda automatique
 - 6.1 Petite enfance
 7. Point d'information
 - 7.1 Sondage sur les présentations 2017-2018
 8. Points des conseillers
 9. Politiques
 - 9.1 Méthode de gouverne
 - a) Comité ad hoc - Célébration 2018
 - b) Comité de la gouvernance et des politiques
 - c) Comité de planification des installations scolaires
 - 9.2 Limites de la direction générale
 - a) Rapport de vérification de la Politique 3.3 – Relations avec la clientèle
 - b) Révision de la Politique 3.3 – Relations avec la clientèle
 - c) Rapport de vérification de la Politique 3.9 – Planification stratégique des installations scolaires
 - d) Révision de la Politique 3.9 – Planification stratégique des installations scolaires
 10. Participation publique et réponses aux questions des conseillers
 - a) Participation publique : Présentation – Projets d'infrastructures communautaires
 - b) Réponses aux questions des conseillersPause
 11. Points d'information de la direction générale
 - 11.1 Rapport financier – DSFS
 - 11.2 Rapport financier – CED
 - 11.3 Séance de formation des CPAE (retour)
 - 11.4 Programme croisé (suivi)
 12. Points d'information de la présidence et des conseillers
 - 12.1 Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB)
 - 12.2 FNCSF – congrès 2017 (retour)
 - 12.3 Clair 2018 (25 au 27 janvier)
-

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

53^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} novembre 2017

13. Affaires nouvelles
14. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
15. Levée de la séance

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président a demandé s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêt n'a été déclaré.

4. Considération et adoption du procès-verbal de la 52^e réunion du CED (4 octobre 2017)

2017-11-01 – CED – DSFS – 535

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 52^e réunion ordinaire du CED tel qu'il a été présenté. (Roger Martin, Michel Collette)

Unanimité (1 abstention)

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (4 octobre 2017)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 52^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 5 c) Comité de dénomination – nouvelles écoles de Dieppe : Le ministre a envoyé une lettre le 4 octobre 2017 confirmant la nomination de monsieur Mathieu Collin comme représentant du ministère aux comités de dénomination des deux écoles de Dieppe (lettre ci-jointe).
- b) 5 h) Comité ad hoc (processus de remplacement d'un conseiller) : Une rencontre est prévue le 6 novembre prochain afin d'apporter des précisions suite aux commentaires obtenus lors de la dernière réunion.
- c) 6.1 Plan éducatif 2017-2018 (tableau de bord équilibré) : Une lettre a été envoyée au ministre le 19 octobre 2017 l'informant de la résolution adoptée lors de la réunion du 4 octobre 2017 (lettre ci-jointe).
- d) 11.1 Fédération des conseils d'éducation du N.-B. : Un courriel a été envoyé à Chantal Ouellette le 6 octobre 2017 l'informant de la résolution adoptée le 13 septembre concernant la cotisation à la FNCSF pour 2017-2018 (courriel ci-joint). Nous attendons toujours la facture.
- e) 11.2 Forum sur l'éducation : Le président a discuté avec les autres présidences des CED francophones et il fera une mise au point des deux sujets suivants :
 - Demande d'un processus d'élection pour le remplacement des conseillers (lettre ci-jointe envoyée au ministre en mai 2017 et réponse ci-jointe du ministre en juin 2017) ;
 - Demande de révision de la politique ou la Loi sur les CPAE en lien avec le mandat des membres de CPAE.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

53^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} novembre 2017

2017-11-01 – CED – DSFS – 536

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil fasse parvenir deux lettres à la FCENB, concernant la demande de modification à la Loi scolaire pour un processus d'élection partielle lorsqu'un poste de conseiller devient vacant et pour demander une modification au mandat des membres de CPAE. (Gilles Cormier, France Bourque)

Unanimité

f) Correspondance :

- Lettre à un parent de l'école Sainte-Bernadette en réponse à la correspondance envoyée le mois dernier
- Réponse d'un parent : Restrictions alimentaires

6. Agenda automatique

6.1 Petite enfance

La directrice de la petite enfance étant absente, aucun point n'a été discuté.

7. Point d'information

7.1 Sondage sur les présentations 2017-2018

Un sondage a été effectué auprès des membres du Conseil afin de récolter leur opinion et leurs idées en lien avec le concept de présentation élaboré lors de la session de travail du mois de septembre. Des présentations ayant pour thème « Projetons-nous vers l'avenir », se dérouleront au début de chaque réunion afin de permettre au Conseil de se projeter vers l'avenir dans le but de mieux préparer ou accompagner les jeunes dans leurs projets de vie et de carrière et de permettre une stimulation venant de l'extérieur du milieu éducationnel. Également, il fut demandé de prioriser les matières pédagogiques qui seront présentées durant l'année et de proposer des présentateurs pour les sujets choisis.

Le président a demandé certaines précisions concernant les suggestions qui ont été apportées par les conseillers. En plus des suggestions reçues lors du sondage, la direction générale a informé le Conseil qu'une nouvelle suggestion de présentation fut soumise : « L'importance de préserver le patrimoine local dans le choix des noms d'écoles de la région du sud-est du Nouveau-Brunswick ». M. Maurice Basque, historien bien connu, aimerait faire une présentation sur le sujet. Les noms de lieux, témoins et héritages d'une histoire, appartiennent à la mémoire collective et constituent des éléments patrimoniaux. Monsieur Basque veut faire valoir l'importance des luttes de la mise sur pied d'un réseau d'écoles pour les jeunes Acadiennes et Acadiens dans la grande région du sud-est du Nouveau-Brunswick et ainsi y ressortir les noms des personnalités qui l'ont influencé dans ses débuts, personnalités maintenant souvent oubliées. Le président a indiqué que ce présentateur serait fort intéressant à recevoir lors d'une séance de formation d'une journée. Le sujet est important et il serait dommage de n'avoir que 10 minutes avec lui pour une telle présentation.

À l'aide de pancartes et de points de couleur, le Conseil a été invité à se prononcer sur les choix des présentations pour l'année 2017-2018.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

53^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} novembre 2017

Les sujets retenus pour des présentations « Projétons-nous vers l'avenir » lors des prochaines réunions seront les suivants :

- Métiers traditionnels (agriculture, pêche, foresterie, etc.) avec la venue des nouvelles technologies (7)
- Initiatives en santé mentale positive (6)
- Profil de sortie d'un élève du système acadien et francophone du NB (5)
- PALC – stratégies en construction identitaire (5)
- École prototype (4)

Comme les présentations ci-dessous ont reçu le même nombre de votes, on en choisira deux parmi les suivantes selon les disponibilités des présentateurs qui seront suggérés :

- Présentation d'un orienteur au secondaire pour expliquer le processus utilisé pour guider les jeunes (2)
- Société santé et mieux-être en français du NB (2)
- Commissions des services régionaux (2)
- Projet GAÏA (2)
- Educodes Canada (2)

8. Points des conseillers

Chaque conseiller a eu 2 minutes pour s'exprimer envers le Conseil en lien avec des questions, des préoccupations ou un partage d'information.

Renée Gaudet a partagé sa participation à la formation des CPAE samedi dernier, où elle a fait partie du panel de jeunes. Tous les participants ont bénéficié de cette partie de la réunion qui fut fort appréciée autant des jeunes que des participants à la formation. Elle dit avoir bien aimé le format, cependant, il faudrait essayer d'avoir une plus grande diversité au niveau des membres du panel pour les prochaines années, soit d'aller chercher des élèves de plusieurs niveaux et avec des vécus ou parcours différents.

Roger Martin a indiqué avoir participé à plusieurs activités durant le dernier mois, dont l'ouverture du Sommet LGBTQ+, qui fut une activité très intéressante et aussi importante, où il y avait une bonne représentation des écoles du Nouveau-Brunswick. Bravo à ceux qui ont participé à l'organisation de cet événement. Également, il a participé au lancement de la directive sur les commotions cérébrales et il s'est posé la question à savoir si cette nouvelle directive a eu une influence sur les deux arrêts de jeux au Football récemment.

Willy Wilondja a informé les membres qu'il a participé cet avant-midi à une rencontre avec le Ministère, où le secteur anglophone avait convoqué Élections NB pour discuter des problèmes vécus lors de l'élection des conseillers. Il a aussi été question de la promotion et du recrutement de candidats plus variés au poste de conseiller (femmes, jeunes, immigrants, etc.). Il a indiqué qu'au secteur anglophone, ils sont plus limités dans leurs actions, car ils n'ont pas la même structure. Nous, au secteur francophone, bénéficions d'une Fédération qui peut faire du lobbying et plusieurs autres actions comme des campagnes de sensibilisation ou encore aller chercher des fonds pour aider les districts francophones dans certaines démarches. Le sous-ministre adjoint du secteur anglophone était présent et il fut discuté de la possibilité d'embaucher, de leur côté, un agent de communication pour s'occuper de ces dossiers. La FCENB a informé Élections NB que

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

53^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} novembre 2017

le secteur francophone (c.à.d. la FCENB) va aussi les rencontrer pour une discussion concernant les élections des conseillères et conseillers scolaires.

Gilles Cormier a posé une question concernant la pénurie d'assistants en éducation et de conducteurs d'autobus. Il aimerait connaître quels sont les moyens de communication utilisés, le processus et les délais pour postuler, les salaires, les bénéfices, etc. Il a ensuite partagé sa participation aux activités du dernier mois, soit le lancement de la directive sur les commotions cérébrales, qu'il a trouvé très bien, le congrès et l'AGA de la FNCSF, où il a vraiment apprécié les ateliers qu'il a trouvé intéressants et surtout pertinents. Il a souligné que la FNCSF fait toujours un effort pour trouver des sujets qui nous touchent. Il a aussi participé à la formation des CPAE et il dit chapeau aux jeunes pour leur belle participation au panel qui fut probablement la partie la plus appréciée de tous. Il a participé à l'ouverture du Sommet LGBTQ+, où il fut très impressionné par l'énergie de l'assemblée et il aurait aimé pouvoir rester à les écouter parler beaucoup plus longtemps. Finalement, il a assisté au banquet de la Fondation LJR où le premier ministre Gallant fut honoré, ce fut une très belle soirée dans le but de récolter des fonds pour les bourses qui seront remises aux finissants par la fondation.

Michel Collette a pour sa part fait un bref résumé de sa participation aux comités de dénomination pour les deux nouvelles écoles de Dieppe. Une rencontre a eu lieu le 30 octobre, qui fut très productive, et une prochaine rencontre est prévue le 28 novembre. Le comité tentera de soumettre les noms au Conseil lors de la réunion du 6 décembre.

France Bourque a indiqué sa participation à la réunion du comité de la gouvernance et des politiques. Elle a aussi assisté au lancement de la directive sur les commotions cérébrales. Elle est très fière d'avoir participé au comité qui a élaboré ce protocole. Même si elle a dû se désister à la fin, elle a vu l'énorme travail derrière et espère qu'on verra des suivis à cette directive. Par exemple, elle aurait aimé assister au match qui a suivi celui où plusieurs élèves ont dû quitter le match en raison de commotions cérébrales pour voir si ces joueurs étaient toujours absents du jeu, cependant ce n'a pas été possible pour elle d'y être. Elle a ensuite indiqué qu'elle s'est donné le mandat de participer à une collecte de fonds de chacune des écoles de son territoire durant l'année. Elle a récemment participé à une soirée d'humour qui s'est tenue à l'école L'Odysée, comme collecte de fonds pour le terrain synthétique de l'école.

Eric Demers a pour sa part indiqué avoir eu une discussion concernant le transport scolaire avec M. Maurice Maillet, président du DSL de Sainte-Marie de Kent, qui remet en question la distance de 1 km pour la zone de marche de l'école. M. Demers a répondu à M. Maillet que notre politique va au-delà du règlement de la province, qui est de 1,5 km. Il a redirigé M. Maillet vers le DSFS et après discussion avec le directeur des services administratifs et financiers, il n'était pas satisfait des réponses obtenues. M. Demers a soulevé qu'au niveau du transport, il y a souvent des problématiques différentes entre le secteur rural et celui des municipalités. Par exemple, en milieu rural, il n'y a pas de lumières de rue, les accotements sont inexistantes, la vitesse est souvent plus grande, etc. Il a demandé au Conseil de se pencher sur la possibilité d'avoir une initiative provinciale pour augmenter ou uniformiser la signalisation au niveau du transport scolaire, surtout en milieu rural.

Paul Demers a terminé le tour de table en partageant sa participation à une rencontre à Fredericton avec le sous-ministre concernant le budget en éducation. Il a exprimé que ce fut intéressant d'entendre les commentaires de M. Richard, qui a mentionné que nous avons un personnel qui travaille très fort dans les districts et que c'est grâce à ce personnel qu'on peut rencontrer les normes budgétaires. M. Demers dit bravo à tous pour leur beau travail ! Il a aussi indiqué avoir

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

53^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} novembre 2017

participé à l'ouverture du Sommet LGBTQ+ ainsi qu'à la conférence du dimanche donnée par Jasmin Roy. Il a souligné que cette conférence était très intéressante et suggère même qu'on devrait inviter M. Roy à venir témoigner auprès des écoles et des parents de nos élèves. Il ne touche pas seulement au sujet LGBTQ, mais aussi à l'intimidation et à la violence. Il a également assisté à une première rencontre du comité sur la littératie, dossier piloté par la ministre Cathy Rogers. Finalement, il a participé au banquet de la Fondation LJR qui était très bien.

9. Politiques

9.1 Méthode de gouverne

a) Comité ad hoc - Célébration 2018

Le comité s'est réuni par téléconférence le 30 octobre 2017. Le conseiller Cormier a fait un compte-rendu de cette rencontre. Il a mentionné qu'on prévoit sensiblement le même format que l'an dernier. Voici les points discutés :

- Prix de reconnaissance : Un appel aux écoles secondaires sera lancé afin de faire la sélection d'un prototype d'une œuvre créée par une ou des classes pour le prix qui sera remis aux récipiendaires. Les spécificités (dimension, couleur, etc.) seraient déterminées par le comité.
- La mise en candidature pour l'école ou la communauté hôte se ferait à partir du 15 novembre et l'école ou la communauté retenue sera votée lors de la réunion du CED du mois de janvier.
- Un budget de 5000 \$ serait accordé pour toutes les dépenses reliées à cette cérémonie.
- La mise en candidature pour les récipiendaires se fera tôt au printemps.
- Le comité propose d'ajouter une catégorie aux prix de reconnaissance, soit celui de « passeur culturel » qui serait accordé à une personne ou un organisme qui a exercé une grande influence dans son école ou sa communauté ou les deux au niveau de l'importance de la langue et de la culture francophone et acadienne.

2017-11-01 – CED – DSFS – 537

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport du comité ainsi que les ajouts et changements apportés au format de la Célébration 2018. (Gilles Cormier, Michel Collette)

Unanimité

b) Comité de la gouvernance et des politiques

Le Comité de la gouvernance et des politiques s'est réuni le 23 octobre. Michel Côté a été élu comme président du comité pour 2017-2018. La conseillère France Bourque a fait un compte-rendu de cette rencontre en l'absence du conseiller Côté.

En ce qui concerne la présentation du rapport de vérification de la politique 3.6 par la direction générale, il est indiqué dans le calendrier d'évaluation des politiques, que l'évaluation doit se faire

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

53^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} novembre 2017

par inspection directe. Le Conseil a choisi la méthode sous forme de sondage questionnaire afin de recueillir les données pour démontrer la conformité de cette politique. Ce questionnaire a été rempli en ligne à la fin de l'année scolaire 2016-2017. Les résultats ont été envoyés au président et partagés avec le comité de la gouvernance et des politiques.

Le président a rappelé au Conseil que pour ce rapport, comme il fut décidé de procéder à l'aide d'un sondage de façon unanime, il serait important que tous les membres fassent un effort pour s'assurer de compléter ce sondage dès qu'il est reçu.

2017-11-01 – CED – DSFS – 538

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte la compilation du sondage pour le rapport de vérification de la politique 3.6. (France Bourque, Gilles Cormier)

Unanimité

Le Comité de la gouvernance et des politiques a été mandaté pour examiner les priorités du CED. La conseillère Bourque a demandé aux membres du Conseil s'ils ont tous reçu les invitations aux réunions de CPAE et s'ils ont été ajoutés aux listes de distributions de leurs écoles. La plupart ont affirmé que oui, les autres vont communiquer avec les écoles de leur sous-district pour faire un suivi. L'adjointe à la direction générale enverra un tableau à jour à tous les conseillers avec les dates de réunions. Pour ce qui est de l'amélioration de la visibilité du CED, on demandera aux écoles de communiquer l'information concernant le rôle du CED à la première réunion du CPAE de l'année en partageant la fiche du conseiller qui est en préparation. Ce message a été fait lors de la formation des CPAE samedi dernier. Dans la mesure du possible, les membres devraient tenter d'assister à au moins une réunion du CPAE de leurs écoles durant l'année.

Un membre a demandé si on pourrait ajouter dans les priorités de faire une place aux membres du CED à la réunion d'information des parents en début d'année scolaire. Un autre membre exprime une réticence de s'imposer partout et de demander d'ajouter un point du CED à toutes les réunions du CPAE. Il dit que ceci pourrait créer l'inverse de ce qu'on veut, dans le sens où on se verrait forcé de refuser plusieurs invitations des écoles en raison de conflits d'horaires. Ce point sera donc ramené au comité de la gouvernance et des politiques qui se penchera sur la question et reviendra au CED avec une proposition.

En ce qui concerne la Politique 1.8 – section 1.8.4 en lien avec la publication d'annonces de réunions publiques dans les médias, la direction générale a voulu apporter à l'attention du Conseil que le coût des annonces dans les différents journaux s'élève à 399.60 \$ avant taxes chaque mois. Ce point fut discuté et comme la politique ne spécifie pas le genre de médias où on doit publier ces annonces et que nous disposons maintenant de moyens gratuits comme le site Web du district et les médias sociaux, on se questionne s'il est pertinent de maintenir cette dépense de près de 4 000 \$ par année. De plus, l'ordre du jour de la réunion avec tous les détails est envoyé à toutes les écoles ainsi qu'aux membres des CPAE par courriel la semaine précédant la réunion.

Un membre a suggéré de laisser à la discrétion de la direction générale le genre de médias utilisés pour annoncer les réunions. Un autre membre est plutôt d'avis qu'on devrait conserver cette méthode pour maintenir la visibilité du CED et comme le budget n'est pas en déficit, il estime qu'on peut justifier cette dépense.

Le président a demandé au Conseil de se prononcer.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

53^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} novembre 2017

2017-11-01 – CED – DSFS – 539

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil maintienne l'annonce des réunions publiques dans les journaux comme il a l'habitude de le faire chaque mois. (Gilles Cormier, France Bourque)

Adopté à la majorité (pour : 5, contre : 3)

c) Comité de planification des installations scolaires

Le Comité de planification des installations scolaires s'est réuni le 25 octobre. Marc LeBlanc a été élu président du comité pour 2017-2018. Le conseiller Michel Collette a fait un compte-rendu de cette rencontre en l'absence du conseiller LeBlanc. Il a fait une mise à jour des dossiers suivants :

- Lettre de Monsieur André Paulin 2017 (rappel) concernant les projets d'amélioration immobilière 2017-2018 ;
- Demande d'une nouvelle école pour Moncton : aucune annonce n'a encore été faite ;
- Mise à jour des différents projets en cours pour Dieppe : tout se déroule bien et les échéanciers sont respectés ;

Il a ensuite demandé au directeur des services administratifs et financiers de faire une mise à jour concernant deux autres points : les études démographiques et une demande d'un entrepreneur de la région de Dieppe.

Il y a quelques années, le Conseil a remis ses priorités par rapport aux prochaines études démographiques qu'il voulait commander. En raison de la situation de manque d'espace dans la région de St-Jean et suite à la présentation faite au CED en mai dernier demandant la construction d'une nouvelle école, il fut suggéré au comité de débiter par cette région pour la prochaine étude démographique. Il a également été recommandé d'effectuer une mise à jour sur l'étude démographique pour la région de Moncton/Dieppe avec les données du recensement 2016. Un membre a ajouté que c'est grâce à cette étude qu'on a pu être mis au courant dès le départ que la nouvelle école de Dieppe prévue n'était pas assez grande et qu'on devrait plutôt demander la construction de deux écoles.

À la lumière de ces informations, la proposition suivante fut déposée à l'assemblée :

2017-11-01 – CED – DSFS – 540

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil accepte que la prochaine étude démographique commandée soit pour la région de St-Jean et qu'une mise à jour soit faite pour la région de Moncton/Dieppe et que les échéanciers soient respectés, sinon qu'il y ait des pénalités imposées. (Michel Colette, Gilles Cormier)

Unanimité

Les membres du comité ont aussi discuté d'une correspondance reçue par courriel de la part d'un entrepreneur de la région de Dieppe, M. Gilles Goguen, qui suggère un échange de terrain entre le District, son entreprise et la Ville de Dieppe afin de régler un problème de longue date au sujet d'un sentier près de l'école. Par cet échange, la Ville de Dieppe s'engage à développer, entretenir et joindre cette parcelle de terrain à leur réseau de sentiers.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

53^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} novembre 2017

Le directeur des services administratifs et financiers a partagé que les directions des écoles concernées sont très en faveur de cet échange.

L'entrepreneur demande donc au Conseil d'éducation du DSFS d'accepter de subdiviser une parcelle de terrain au coin Sud-Est du terrain où sont situées les écoles Mathieu-Martin et Carrefour de l'Acadie qui serait greffée au coin nord-ouest de son terrain.

2017-11-01 – CED – DSFS – 541

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil d'éducation du DSFS déclare en surplus une parcelle d'un lot (PID 677385) au coin sud-est du terrain où sont situées les écoles Mathieu-Martin et Carrefour de l'Acadie, adjacent au terrain appartenant à « Gestion Gilles Goguen Inc. » (PID 674416), à condition que :

- **l'entrepreneur remette à la Ville de Dieppe un sentier de 10 mètres par 2 mètres;**
- **la Ville de Dieppe s'engage à développer et rattacher le sentier au réseau actuel des sentiers de la Ville;**
- **ce sentier soit entretenu par la Ville de Dieppe.**
- **l'entrepreneur « Gestion Gilles Goguen Inc. » couvre les frais de subdivision de la parcelle de terre et du transfert (arpentage et frais légaux).**

(Michel Collette, Willy Wilondja)

Unanimité

Un membre a soumis une question au comité, faisant suite à la présentation de Marc Allain concernant le manque d'espace au Carrefour Beausoleil de Miramichi : est-ce que le comité va aussi prioriser la demande de cette région? Le directeur des services administratifs et financiers précise que dans ce cas-ci, il s'agirait d'un agrandissement plutôt qu'une nouvelle construction. On va suivre de près la situation, mais dans l'immédiat, on prévoit l'utilisation de roulottes pour cette année comme la population semble plus stable dans cette région.

9.2 Limite de la direction générale

a) Rapport de vérification de la Politique 3.3 – Relations avec la clientèle

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, la directrice générale a présenté un rapport en lien avec la Politique 3.3 – Relations avec la clientèle.

Elle a indiqué qu'il y a encore beaucoup de travail à faire mais que depuis le dernier rapport, il y a eu énormément de progrès, entre autres, grâce à un projet d'amélioration de Madame Nadine Cormier-Dupuis avec la mise en place de la plateforme Risc0. La directrice générale a ensuite apporté quelques précisions concernant les pratiques d'incendies.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

53^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} novembre 2017

2017-11-01 – CED – DSFS – 542

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport de vérification de la Politique 3.3 tel qu'il a été présenté. (Eric Demers, Roger Martin)

Unanimité

b) Révision de la Politique 3.3 – Relations avec la clientèle

Aucun changement n'a été demandé à la politique.

c) Rapport de vérification de la Politique 3.9 – Planification stratégique des installations scolaires

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, la directrice générale a présenté un rapport en lien avec la Politique 3.9 – Planification stratégique des installations scolaires.

2017-11-01 – CED – DSFS – 5

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport de vérification de la Politique 3.9 tel qu'il a été présenté. (Gilles Cormier, France Bourque)

Unanimité

Un membre a émis un commentaire concernant le point 3.9.2, en lien avec le respect de la Politique 409 lors de fermetures d'écoles. Il a demandé au Conseil de rester à l'affût de cette politique au niveau des deux nouveaux indicateurs pour les études de viabilité. Il faudra s'assurer d'avoir tous les documents nécessaires afin de prendre des décisions éclairées. Le président a précisé que la Politique 409 sera à l'ordre du jour du Forum sur l'éducation samedi prochain.

b) Révision de la Politique 3.9 – Planification stratégique des installations scolaires

Aucun changement n'a été demandé à la politique.

10. Participation publique et réponses aux questions des conseillers

a) Présentation – Projets d'infrastructures communautaires

Messieurs Conrad Melanson et Sébastien Poirier, parents de la région de Moncton et anciens membres du CA du Centre de jour l'Éveil, ont fait une présentation sur l'état de la situation et ont soulevé quelques problèmes associés avec l'accès à des infrastructures pour les garderies à but non lucratif pour les zones scolaires de Moncton, mais plus particulièrement des écoles Champlain et Le Sommet. Cette présentation avait pour but d'avancer et soutenir des projets d'infrastructures communautaires pour la création de garderies francophones à but non lucratif dans la région, et de demander au Conseil de s'informer sur son rôle par rapport aux services de garde francophones.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

53^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} novembre 2017

Selon des données obtenues récemment, 30 % des élèves inscrits à une école francophone devraient avoir accès à un service de garde francophone, ce qui n'est clairement pas le cas dans cette région.

Quelques questions et une discussion s'ensuivent autour de la question du budget de plus de 70 000 000 \$ octroyé par le gouvernement fédéral et provincial pour les services de garde.

Le président a remercié Messieurs Melanson et Poirier pour leur présentation en affirmant que le Conseil prend au sérieux leurs préoccupations dans ce dossier important et les assure de son appui.

b) Réponse aux questions des conseillers :

La direction générale a répondu à quelques questions reçues par des membres du Conseil.

Elle a fait un retour sur l'importance de respecter la confidentialité des rapports scolaires. Avec la plateforme MonAccès, les parents peuvent avoir accès à consulter les notes de leur enfant ainsi que le bulletin scolaire à la fin de l'année. Les écoles encouragent les parents à utiliser cette plateforme. Cependant, lors de la remise de rapports scolaires, ceux-ci seront remis dans des enveloppes scellées. Un suivi a été fait auprès des directions du secondaire à cet effet.

Pour ce qui est du recrutement des assistants en éducation et des conducteurs d'autobus, elle a bien noté les demandes au niveau de la communication des procédures, cependant elle a expliqué que le processus est complexe et qu'il y a des contraintes au niveau des conventions collectives à respecter. Elle a indiqué qu'à l'avenir, lorsqu'on lancera l'invitation à postuler, on mettra un peu plus d'information concernant le salaire et le processus.

PAUSE

11. Points d'information de la direction générale

11.1 Rapport financier – DSFS

Le rapport financier en date du 30 septembre 2017 fut remis aux membres et la direction générale a apporté quelques précisions.

2017-11-01 – CED – DSFS – 543

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport financier en date du 30 septembre 2017 tel qu'il a été présenté. (Gilles Cormier, Eric Demers)

Unanimité

11.2 Rapport financier – CED

Un rapport détaillé en date du 19 octobre 2017 fut remis aux membres.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

53^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} novembre 2017

2017-11-01 – CED – DSFS – 544

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport financier en date du 19 octobre 2017 tel qu'il a été présenté. (Willy Wilondja, France Bourque)

Unanimité

11.3 Séance de formation CPAE (retour)

La direction générale a fait un retour sur la séance de formation des CPAE qui s'est tenue le samedi 28 octobre dernier. Il y a eu près d'une cinquantaine de participants. Le coup de cœur fut certainement le panel des jeunes. Elle a indiqué que pour la plateforme sur le site Web, on va revoir cette section pour avoir quelque chose de plus convivial. Elle aura une rencontre prochainement avec la coordonnatrice des relations stratégiques afin d'évaluer ce dossier.

Un membre a demandé s'il y avait une possibilité d'avoir deux ou trois formations pour se rendre dans les régions afin de permettre à plus de gens de pouvoir participer. Un autre membre a rappelé que cette tentative a déjà été faite il y a quelques années et ceci n'avait pas augmenté la participation.

La directrice générale a informé le Conseil qu'un sondage sera développé et envoyé aux membres des CPAE pour connaître leurs besoins. Quelques idées ont été avancées, dont celles d'avoir une formation triennale, par communautés d'écoles, la possibilité d'utiliser des moyens électroniques, d'offrir de la formation à distance, sous différents formats.

Dans le prochain cahier de réunion, une compilation des commentaires de la dernière formation sera partagée.

11.4 Programme croisé (suivi)

La directrice générale a informé le Conseil que le comité de travail pour l'avenir du programme croisé a tenu une première rencontre le 23 octobre 2017. Elle a fait un bref résumé, indiquant que les membres du comité ont ressorti les avantages et les contraintes du PC. Elle a aussi souligné que la programmation des activités culturelles et sportives est maintenant disponible pour tous les élèves de l'école tel que souhaité par le Conseil. Lors de la prochaine rencontre prévue le 22 novembre, le comité fera un exercice pour voir comment on peut surmonter les contraintes. Elle fera un compte-rendu de l'avancement de ce dossier à la réunion de décembre.

12. Points d'information de la présidence et des conseillers

12.1 Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB)

Le président de la FCENB a fourni au Conseil des éléments d'information au sujet des points suivants :

- les 3 CED francophones ont accepté de payer 50 % de la cotisation à la FNCSF;
- un rappel aux membres de compléter le sondage envoyé par Chantal Ouellette, avant vendredi de cette semaine;

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

53^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} novembre 2017

- nous avons reçu le code d'éthique, ce document sera dans le cahier de la réunion du 6 décembre;
- concernant le dossier de privatisation des services en santé, la Fédération s'est prononcée contre la privatisation;
- concernant la lettre envoyée au sous-ministre pour la demande d'appui au financement, on demande d'y ajouter un montant de 150 000 \$.

2017-11-01 – CED – DSFS – 545

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil renvoie la même lettre au sous-ministre en y ajoutant le montant demandé de 150 000 \$. (Roger Martin, Michel Collette)

Majorité (contre 1)

Le président a fait un rappel de remplir le formulaire d'inscription pour le Sommet sur la concertation des CED qui aura lieu en décembre.

12.2 FNCSF – congrès 2017 (retour)

Le 27^e Congrès annuel et l'AGA de la FNCSF ont eu lieu les 19, 20 et 21 octobre dernier à Ottawa. Les membres suivants ont participé au congrès : Messieurs Réal Allain, Michel Collette, Gilles Cormier, Paul Demers et Roger Martin.

Le président a fait un bref compte-rendu de sa participation à ce congrès. Les faits saillants : l'élection de Mario Pelletier à la présidence, le continuum en éducation, l'immigration et la petite enfance.

Les membres du Conseil ont ensuite partagé leur expérience en indiquant que les sujets furent très intéressants et pertinents, surtout celui des villes apprenantes de l'UNESCO. En ce qui concerne l'immigration, suite à cette conférence, certains membres ont invité le Conseil à une réflexion sur la façon de véhiculer notre message de sauvegarde de la culture et de la langue francophone envers les immigrants, car certains ont une réalité très différente de la nôtre et peuvent avoir besoin de comprendre notre réalité avant de pouvoir adhérer à cette valeur importante pour le DSFS. Les membres ont fort apprécié leur participation à ce congrès.

Le Congrès annuel de la FNCSF 2018 aura lieu à Halifax du 18 au 20 octobre 2018. Le président a suggéré que tous les conseillers puissent y participer (ce point sera à l'ordre du jour de la réunion de décembre).

12.3 Clair 2018 (25 au 27 janvier)

Ce colloque aura lieu à Clair les 25, 26 et 27 janvier 2018. Le Conseil peut envoyer 2 membres (Politique 1.9). Les membres ont été invités à signaler leur intérêt d'y participer. On va vérifier auprès des membres absents s'il y a des intéressés à y aller.

Site : <http://clair2018.wikispaces.com/Accueil>

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

53^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} novembre 2017

13. Affaires nouvelles

Il n'y avait aucun point à traiter.

14. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 6 décembre à l'École des Bâisseurs, 715 rue Priestman, Fredericton.

15. Levée de la séance

Levée de la séance à 21 h 25.

Paul Demers
Président

Monique Boudreau
Secrétaire